

APPEL DE PROJETS GLOBAL DE LA MRC D'ABITIBI **434 000 \$ disponibles pour développer le territoire**

Amos, le 10 janvier 2022 — La Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi lance son appel de projets pour 20200 totalisant une somme 434 000 \$. Regroupant 3 fonds différents soit le Fonds Projets structurants pour améliorer la qualité de vie (220 000 \$), Fonds touristique (150 000 \$) et Fonds culturel (24 000 \$), la MRC d'Abitibi vise à soutenir les promoteurs et initiatives qui permettent de dynamiser son territoire.

Ces sommes sont issues du Fonds région et ruralité (FRR) en provenance du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) permettant de soutenir les initiatives en développement local.

« Nous sommes convaincus que ces sommes stimuleront la créativité de nos promoteurs et que nous recevons des projets qui seront faire une différence dans la qualité de vie de nos citoyens. Dans le contexte actuel, la MRC d'Abitibi désire soutenir encore plus de promoteurs et de projets de qualité pour continuer de développer, dynamiser et structurer le territoire selon les différents champs d'intervention prioritaires dans chacun des fonds. » mentionne le préfet, M. Sébastien D'Astous.

FONDS CULTUREL DE LA MRC D'ABITIBI (24 000 \$)

Le fonds culturel de la MRC d'Abitibi soutient les projets culturels et patrimoniaux en ruralité et a pour objectif de stimuler la vitalité culturelle du milieu en suscitant des contacts entre les citoyens et la culture. L'aide maximale pour les projets est de 3 000 \$ couvrant jusqu'à 70 % des dépenses admissibles. Les promoteurs admissibles sont les municipalités, les coopératives, les OBNL, la Première Nation Abitibiwinini et les entreprises privées ou d'économie sociale, à l'exception du secteur financier. La date de tombée est le 18 février 2022

Pour plus de détails : <https://mrcabitibi.qc.ca/fonds/fonds-culturel>

FONDS TOURISTIQUE DE LA MRC D'ABITIBI (150 000 \$)

Ce fonds vise à renforcer l'industrie touristique et augmenter l'attractivité du territoire en soutenant et stimulant la consolidation, le développement, la diversification et la structuration de l'offre touristique de la MRC d'Abitibi. L'aide maximale pour les entreprises privées et OBL peut atteindre jusqu'à 15 000 \$ et jusqu'à 20 000 \$ pour les OBNL, coopératives, municipalités et Première Nation Abitibiwinini. La date de tombée est le 18 mars 2022.

FONDS PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE (260 000 \$)

Ce fonds, qui a été bonifié de 40 000 \$, soutient les projets représentant un potentiel d'impact réel et continu sur le développement du territoire ciblé et qui contribue significativement à améliorer la qualité de vie des citoyens. L'aide maximale admissible pour les projets est de 30 000 \$ couvrant jusqu'à 70 % des dépenses admissibles. Les organismes municipaux, coopératives, la Première Nation Abitibiwinini et les OBNL sont admissibles. La date de tombée est le vendredi 6 mai 2022.

Dans le cadre de sa Stratégie jeunesse en milieu municipal, la MRC d'Abitibi s'engage à inclure dans son appel de projets, des champs d'intervention prioritaires pour réaliser des projets dédiés aux adolescents âgés entre 12 et 18 ans. De plus, la MRC réservera des sommes pour des projets visant la clientèle aînée.

Pour plus de détails : <https://mrcabitibi.qc.ca/fonds/projets-structurants-ameliorer-qualite-vie>



Pour plus de détails sur ces fonds, faire parvenir un courriel à caroline.thivierge@mrcabitibi.qc.ca , nous assurons une réponse dans les plus brefs délais.

Fonds	Date d'appel de projets	Date de tombée
Fonds Culturel	10 janvier 2022	18 février 2022
Fonds Touristique	10 janvier 2022	18 mars 2022
Projets structurants	10 janvier 2022	6 mai 2022

– 30 –

Source :

Roxanne Brousseau
Agente de communications
MRC d'Abitibi
819 732-5356, poste 210
roxanne.brousseau@mrcabitibi.qc.ca